



Désirez-vous acquérir
une perspective
mondiale de
l'éducation?

Pensez-vous que
vous avez plus
à offrir et plus à
apprendre?

Souhaitez-vous vivre
une nouvelle aventure
professionnelle et
personnelle?

Si oui, le programme Enseigner ensemble est peut-être ce qu'il vous faut!

Portez-vous volontaire pour le programme Enseigner ensemble de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE)

La CTF/FCE est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants francophones et anglophones des paliers élémentaire et secondaire qui souhaitent faire don de leur temps et de leurs connaissances afin de coanimer des programmes de perfectionnement professionnel en partenariat avec des organisations de l'enseignement en Afrique et aux Caraïbes. Chaque année, plus d'une cinquantaine de membres de la profession enseignante du Canada sont choisis pour participer bénévolement au programme, qui se déroule en juillet.

Chaque candidate et candidat doit :

- détenir un passeport canadien dont la durée de validité excède d'au moins six mois la date de fin de l'affectation. (La preuve qu'une demande de passeport est en cours de traitement sera acceptée.);
- adhérer à une organisation provinciale ou territoriale de la profession enseignante qui appuie le programme Enseigner ensemble;
- être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique valide;
- avoir cumulé au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada au moment du départ pour le pays d'affectation;
- jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans des conditions potentiellement difficiles;
- faire preuve d'un grand professionnalisme et avoir une conduite personnelle exemplaire;
- faire preuve de jugement et de souplesse;
- accepter de faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses besoins personnels.

Remarque

La participation au programme Enseigner ensemble est bénévole. Les dépenses administratives et les frais de déplacement et de séjour sont assumés par la CTF/FCE et ses organisations membres. Les personnes participantes ne touchent pas de salaire ou d'honoraires. Les membres de la famille et les amies et amis ne peuvent pas accompagner les participantes et participants ni pendant le stage d'orientation prédépart ni pendant l'affectation à l'étranger.

Veuillez communiquer avec votre organisation de l'enseignement pour obtenir plus d'information et un formulaire de demande de participation.